

PRÉFET DE L'HÉRAULT

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
PARCELLAIRE COMPLÉMENTAIRE**

**préalable à la réalisation de l'opération comprise dans le périmètre de restauration immobilière « Figuerolles – Parc Clémenceau : 2<sup>ème</sup> programme de travaux », dans le cadre de « l'Opération Montpellier Grand Cœur », au profit de la ville de Montpellier ou de son concessionnaire la Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine (SERM) sur le territoire de la commune de Montpellier**

-----

**Durée de l'enquête publique** : lundi 12 janvier 2015 au mardi 27 janvier 2015 inclus, soit pendant 16 jours consécutifs.

**Le commissaire enquêteur** :

Monsieur Jean-François DEMOULIN, Ingénieur E.T.P, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique parcellaire complémentaire.

**Informations** :

Monsieur Christophe PONS, Chef de projet est la personne responsable auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés, à l'adresse e-mail suivante: [christophe.pons@serm-montpellier.fr](mailto:christophe.pons@serm-montpellier.fr)

**Siège de l'enquête** :

**Mairie de Montpellier**  
**1 Place George Frêche – 34267 MONTPELLIER CEDEX 2**  
Tél : 04.67.34.70.00 - [mairie@ville-montpellier.fr](mailto:mairie@ville-montpellier.fr)

Les pièces du dossier ainsi que le registre correspondant seront déposés et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de Montpellier, *les lundi-mardi-mercredi et vendredi: de 8h30 à 17h30 et le jeudi : de 10h00 à 19h00,*

**Dossier d'enquête** :

Le public pourra prendre connaissance, pendant toute la durée de l'enquête, du dossier d'enquête en Mairie de Montpellier aux jours et heures habituels d'ouverture (ci-dessus mentionnés) et pourra consigner ses observations, sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, paraphé par le commissaire enquêteur avant l'ouverture de l'enquête publique, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, à l'adresse suivante :

**Monsieur Le commissaire enquêteur**  
**Enquête parcellaire complémentaire préalable à la réalisation**  
**de l'opération comprise dans le périmètre de restauration immobilière**  
**« Figuerolles –Parc Clémenceau : 2<sup>ème</sup> programme de travaux » à Montpellier**  
**Mairie de Montpellier – 1 Place George Frêche**  
**34267 MONTPELLIER CEDEX 2**

*Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique*

Le commissaire enquêteur recevra sur rendez-vous toute personne qui en fera la demande, dûment motivée.

Par ailleurs, le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de Montpellier, lors de ses permanences, aux dates et heures suivantes :

<b>Permanences</b>	<b>Horaires</b>
<b>Lundi 12 Janvier 2015</b>	<b>De 9h00 à 12h00</b>
<b>Mercredi 21 Janvier 2015</b>	<b>De 14h00 à 17h00</b>
<b>Mardi 27 janvier 2015</b>	<b>De 14h00 à 17h00</b>

Le présent avis fera l'objet d'un affichage en Mairie de Montpellier.

**Rapport :**

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, à la **Préfecture de l'Hérault**, (Direction des relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement) et en **Mairie de Montpellier**.

De plus, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site Internet des Services de l'Etat pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête, à l'adresse suivante : <http://www.herault.gouv.fr>.

\*\*\*\*\*

Cet avis au public d'ouverture d'enquête publique sera publié sur les sites Internet des Services de l'Etat (<http://www.herault.gouv.fr>), et de la Mairie de Montpellier (<http://www.montpellier.fr>) et sera également affiché par le maître d'ouvrage, à proximité du lieu d'opération conformément aux normes en vigueur et par tout autre procédé en usage, huit jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée ; il sera également, dans les mêmes délais, publié dans deux journaux locaux diffusés dans le département de l'Hérault.